

Notre vision...

Être reconnue comme un leader mondial du savoir dans le domaine de l'audit de performance.

Notre mission...

Encourager et consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage des connaissances.

C'est avec plaisir que nous vous présentons en annexe les états financiers de la CCAF-FCVI pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard.

Dans le présent rapport, nous décrivons la performance financière de l'organisation à l'intention de nos membres et des parties prenantes, et partageons quelques réflexions sur l'avenir. Nous y abordons les éléments importants, les fluctuations et les changements dans les politiques pouvant influencer sur la présentation de nos états financiers.

Le conseil d'administration assure la surveillance des états financiers par l'intermédiaire du Comité d'audit et des finances, qui compte six membres, dont le président du conseil. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur externe avant l'audit, pendant celui-ci et à la fin du processus. Il se réunit aussi à huis clos pour discuter de l'audit, des politiques et des contrôles internes, de la gestion des risques et de toute autre question liée aux finances ou à la préparation du rapport. Le Comité recommande au conseil d'administration l'approbation des états financiers audités.

L'auditeur externe, à savoir le cabinet Collins Barrow Ottawa s.r.l., a indiqué au comité qu'il n'existe aucun problème de contrôle interne à signaler et a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la CCAF-FCVI.

Les états financiers annexés à ce rapport ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et audités par le cabinet Collins Barrow conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

FINANCEMENT ET REVENUS

En tant qu'organisation reposant sur l'adhésion de membres, notre financement annuel provient essentiellement de ces derniers. Cela dit, nous continuons à nous concentrer sur l'optimisation de nos ressources, tout en recherchant des solutions afin que notre travail serve d'autres communautés, qui à leur tour nous fournissent un financement. À titre d'organisation à but non lucratif financée principalement par ses membres, ainsi que par des subventions et des contributions, nous avons la chance d'avoir pu disposer au cours des 35 dernières années d'un financement de base stable et constant fourni par nos partenaires et organisations membres, notamment la communauté d'auditeurs législatifs des paliers fédéral et provincial, ainsi que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).

Outre les cotisations et les contributions mentionnées ci-dessus, nous recevons aussi un important soutien en nature de la part des membres de la communauté des auditeurs législatifs et autres, en particulier pour notre programme international.

Au cours des deux dernières années, la CCAF-FCVI a pu augmenter ses programmes en raison d'une contribution additionnelle en ressources humaines, fournie en nature par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Les sources de revenus de la CCAF-FCVI étant demeurées relativement stables au cours de la dernière année, nous n'avons enregistré dans l'ensemble qu'une faible baisse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent, notamment une baisse dans les revenus provenant des cours en audit de performance, dont la demande est cyclique.

Pour son programme international, la CCAF-FCVI reçoit actuellement une contribution de 8,8 M\$ du MAECD pour la période comprise entre 2012 et 2017. Voilà 35 ans qu'en collaboration avec les bureaux canadiens d'audit législatif et d'autres partenaires, la CCAF-FCVI mène à bien ce programme financé par le MAECD. Le programme actuel se concentre sur quatre pays, à savoir le Ghana, la Tanzanie, le Cameroun et le Vietnam, ainsi que sur leur région respective. Alors que nous amorçons maintenant la troisième année du programme, la direction commence à réfléchir à l'élaboration d'une nouvelle entente de programme afin de continuer à bâtir sur les

réussites accomplies jusqu'ici dans le cadre de ce programme. Les revenus issus du budget du programme international, qui comprennent une contribution aux frais généraux, ont diminué de 2 % par rapport à l'an dernier.

DÉPENSES

L'équipe de gestion de la CCAF-FCVI tient à cœur de gérer avec prudence les ressources de l'organisation tout en mettant en œuvre des programmes et des services qui procurent une valeur ajoutée à ses membres. À la suite de la faible baisse dans les revenus, l'équipe de gestion a revu ses dépenses au cours de l'exercice et a réussi à les réduire de 4 %. Cette réduction a été réalisée en accroissant l'efficacité des dépenses et en reportant quelques activités. Les membres ont continué à recevoir d'excellents produits et services comme le témoigne ce rapport annuel, y compris la publication d'un guide pratique sur l'audit de la surveillance, le deuxième de la série des guides pratiques.


SITUATION DE L'ACTIF NET

Toute organisation doit composer avec des risques et des défis qui pourraient avoir une incidence négative sur sa situation financière au fil du temps. Une gestion financière prudente des ressources de la CCAF-FCVI constitue un élément important de toute stratégie visant à veiller à ce que la CCAF-FCVI possède les ressources adéquates en cas d'imprévu.

L'actif net de la CCAF-FCVI a connu une augmentation, se chiffrant à 734 015 \$ au 31 mars 2015. Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration et la direction ont revu la politique sur les réserves pour s'assurer non seulement qu'elle permet de mettre la CCAF-FCVI à l'abri contre les éventuels impondérables financiers, mais aussi qu'elle permet la croissance et la durabilité de l'organisation. Le nouveau plan stratégique de la CCAF-FCVI ayant été approuvé par le conseil en février 2015, cet examen arrive à point nommé et contribuera à établir la surveillance budgétaire nécessaire pour que l'on puisse gérer les importants investissements dans de nouveaux programmes et services pour les membres.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous continuons d'agir avec prudence, conscients de l'environnement économique et financier actuel qui contraint les entités du secteur public à faire plus avec moins et c'est avec enthousiasme que nous travaillerons avec notre conseil d'administration, nos membres et autres parties prenantes à la mise en œuvre au cours des cinq prochaines années de notre nouveau plan stratégique, de notre nouvelle mission et de notre nouvelle vision.



NICOLE WICZOREK

Vice-présidente des opérations et
chef des services financiers



États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

CCAF-FCVI Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la CCAF-FCVI Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CCAF-FCVI Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CCAF-FCVI Inc. au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations correspondantes retraitées

Nous avons aussi audité le changement de méthode comptable décrit à la note 7 afférente aux présents états financiers appliqué pour retraiter les informations correspondantes de l'exercice clos le 31 mars 2014. À notre avis, les ajustements ont été correctement effectués.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 7 juillet 2015
Ottawa (Ontario)

CCAF-FCVI Inc.
État de la situation financière

31 mars

2015

2014

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	912 483 \$	1 220 285 \$
Créances	36 096	55 271
Montants à recevoir de l'État	39 377	42 289
Fonds dépensés – Programme international (note 4)	5 497	-
Frais payés d'avance	33 469	33 805

1 026 922 1 351 650

Immobilisations corporelles (note 2)

- 11 199

1 026 922 \$ 1 362 849 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer	292 907 \$	439 136 \$
Produits reportés (note 3)	-	35 396
Fonds non dépensés – Programme international (note 4)	-	185 609

292 907 660 141

Actifs nets

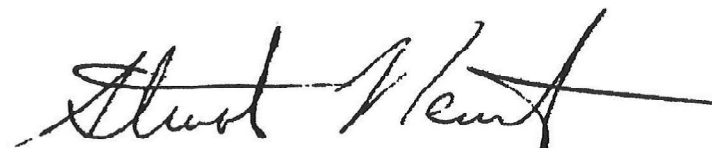
734 015 702 708

1 026 922 \$ 1 362 849 \$

Approuvé au nom du Conseil :



Administrateur



Administrateur

CCAF-FCVI Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars	2015	2014
Produits		
Cotisations et contributions des membres (note 7)	1 226 297 \$	1 283 958 \$
Fonds du Programme international (note 4)	1 934 945	1 975 366
Audit de performance – formation	93 038	106 038
Intérêts	8 554	12 237
Total des produits	3 262 834	3 377 599
Charges de programmes directes (note 5)		
Audit de performance – programmes et services (note 7)	569 773	615 611
Audit de performance – formation	58 778	90 989
Surveillance - programmes et services	165 123	172 949
Programme international	1 794 983	1 840 037
	2 588 657	2 719 586
Frais généraux (note 5)		
Gestion d'entreprise	334 908	331 211
Services de soutien et autres	296 763	304 483
Amortissement des immobilisations corporelles	11 199	11 198
	642 870	646 892
Total des charges	3 231 527	3 366 478
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	31 307	11 121
Actifs nets, au début de l'exercice	702 708	691 587
Actifs nets, à la fin de l'exercice	734 015 \$	702 708 \$

CCAF-FCVI Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	31 307 \$	11 121 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 199	11 198
	42 506	22 319
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances	19 175	(26 451)
Montants à recevoir de l'État	2 912	(6 127)
Fonds dépensés – Programme international	(5 497)	-
Montants à recevoir du Fonds du Programme international	-	381 602
Frais payés d'avance	336	(17 508)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(146 229)	159 326
Produits reportés	(35 396)	(7 888)
Fonds non dépensés – Programme international	(185 609)	63 176
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(307 802)	568 449
Trésorerie, au début de l'exercice	1 220 285	651 836
Trésorerie, à la fin de l'exercice	912 483 \$	1 220 285 \$

Résumé des principales méthodes comptables**31 mars 2015**

Nature et raison d'être de l'organisation

La CCAF-FCVI Inc. a été créée en 1980 par des lettres patentes déposées aux termes des dispositions de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 9 septembre 2014, elle a obtenu sa prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (« Loi OBNL »).

Comme il est stipulé dans ses Statuts de prorogation en vertu de la Loi OBNL, la CCAF-FCVI a pour intention de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public au Canada et à l'étranger. Ainsi, elle propose aux auditeurs du secteur public et aux membres de comités de surveillance parlementaire des possibilités en matière de formation, de recherche et de développement des capacités, et elle les aide à collaborer avec les autres agents publics pour la mise en place d'un gouvernement responsable. Ses produits et services sont largement appréciés, cités en exemple et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres agents publics, au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la CCAF-FCVI, y compris un apport affecté aux frais généraux, provient du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), anciennement l'Agence canadienne de développement international, comme nous le précisons à la note 4 des présents états financiers. En outre, la CCAF-FCVI tire d'un seul membre environ 52 % du total des produits obtenus en guise de cotisations ou contributions de membres. Afin de poursuivre ses activités au niveau actuel, elle a besoin de maintenir ces sources de revenus.

La CCAF-FCVI a été organisée et fonctionne aux fins décrites plus haut; par conséquent, elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2015

Utilisation d'estimations
(suite)

Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer la juste valeur initiale des instruments financiers; estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer le montant des cotisations obtenues et différées en vertu de l'entente de contribution de la CCAF-FCVI et des autres ententes de financement; et estimer les apports en nature qui sont comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour la CCAF-FCVI un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie (ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier).

Évaluation des instruments financiers

La CCAF-FCVI évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance le cas échéant.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les créances, les montants à recevoir de l'État et les fonds dépensés dans le cadre du Programme international. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs, les charges à payer et les fonds non dépensés du Programme international. La CCAF-FCVI n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Résumé des principales méthodes comptables**31 mars 2015**

Instruments financiers
(suite)*Coûts de transaction des instruments financiers*

La CCAF-FCVI comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats portant sur la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Constatation des produits

La CCAF-FCVI utilise la méthode des reports pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsque ces montants sont reçus, ou ils sont constatés comme créances, si le montant à recevoir est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés avec le passage du temps. Les produits d'intérêts grevés d'affectations d'origine externe, le cas échéant, sont initialement différés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Le montant de la cotisation des membres est établi annuellement. Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits provenant des séances de formation en audit de performance sont constatés dans l'exercice au cours duquel les produits et services sont rendus ou vendus.

Apports en nature

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, une organisation peut choisir de comptabiliser des apports reçus en nature, mais seulement lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, lorsque les services en question sont utilisés dans l'exercice normal des activités de l'organisation et lorsque les services donnés auraient dû être achetés à défaut d'un apport. Les membres et autres contributeurs consacrent une quantité importante d'heures à certaines activités de la CCAF-FCVI et ils absorbent eux-mêmes les coûts connexes. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la CCAF-FCVI mais, dans certains cas, il n'est pas possible d'en déterminer de façon raisonnable la juste valeur ni l'étendue. Certains apports en nature sont du travail bénévole. Comme la CCAF-FCVI n'achèterait pas autrement ces services, ces apports en nature ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Quant aux dons en nature qui seraient autrement achetés par la CCAF-FCVI s'ils n'avaient pas été contribués (et dont la juste valeur et l'étendue peuvent être déterminées de façon raisonnable), ils sont comptabilisés dans les états financiers.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2015

**Apports en nature
(suite)**

L'avantage procuré par l'apport est inclus dans les produits, puis contrebalancé par une charge n'ayant aucune incidence sur l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles – comprenant les meubles, l'équipement de bureau et les améliorations locatives – sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des meubles et de l'équipement de bureau est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement des améliorations locatives est calculé sur une base linéaire sur la période restante du bail en fonction de la date d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel à long terme pour la CCAF-FCVI, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est passée en charge. Une moins-value n'est pas récupérée dans un exercice subséquent.

Les immobilisations incorporelles – c'est-à-dire les logiciels – sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Coûts de développement

La CCAF-FCVI crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites dans la « Nature et raison d'être de l'organisation ». Le prix d'achat ou les frais d'utilisation de ces articles sont généralement fixés de telle sorte à permettre de recouvrir les coûts directs. Les coûts de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ventilation des charges

Les charges sont classées par fonctions dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Elles sont ventilées entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectes. La CCAF-FCVI ne répartit pas ses frais généraux – gestion d'entreprise, services de soutien et autres charges – entre ses autres catégories de charges.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

1. Trésorerie

La CCAF-FCVI possède deux comptes auprès d'une banque à charte canadienne. La majeure partie du solde de trésorerie est conservée dans un compte de placement affaires, portant intérêt à un taux variable basé sur un accord de taux d'intérêt progressif. Au 31 mars 2015, le solde du compte de placement affaires est de 777 558 \$ (2014 – 1 019 167 \$) avec un taux d'intérêt moyen d'environ 1 % (2014 – taux d'intérêt moyen d'environ 1 %). L'autre compte est un compte caisse portant un taux d'intérêt nominal variable ne dépassant pas le moindre des taux suivants : 0,35 % ou le taux préférentiel de la banque moins 3 % (2014 – le moindre de 0,35 % ou du taux préférentiel de la banque moins 3 %). Le solde de trésorerie portant intérêt à un taux nominal, s'il en est, au 31 mars 2015 s'élève à 134 925 \$ (2014 – 201 118 \$).

2. Immobilisations corporelles

	2015			2014		
	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives	33 358 \$	33 358 \$	- \$	33 358 \$	22 159 \$	11 199 \$

3. Produits reportés

Les produits reportés comprennent des cotisations et autres contributions de membres s'appliquant à des exercices subséquents, lesquelles sont résumées ci-dessous :

	2015	2014
Cotisations	- \$	15 667 \$
Contributions de membres	-	19 729
	- \$	35 396 \$

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

4. Fonds du Programme international

La CCAF-FCVI coordonne un programme conçu pour bâtir les capacités et renforcer l'efficacité dans le domaine de l'audit de performance dans les institutions supérieures de contrôle (« ISC ») des pays en développement visés. Toujours dans le cadre de ce programme, elle contribue aussi à l'amélioration du leadership et de la capacité des comités de surveillance parlementaire et au renforcement de la coordination et du partage d'information entre donateurs, les ISC et les associations régionales de celles-ci. En partenariat avec un réseau d'experts canadiens, la CCAF-FCVI offre des activités de développement des capacités, y compris un programme de bourses d'études permettant un stage de formation dans un bureau d'audit canadien; des ateliers dans les pays visés et leurs régions; et différentes activités ciblées de formation et de mentorat.

Les coûts du Programme international sont financés par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), anciennement l'Agence canadienne de développement international avec des apports en nature d'experts canadiens provenant du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux partenaires, de la CCAF-FCVI, de bureaux d'audit municipaux, ainsi que de la part de parlementaires et de Canadiens. Le MAECD se charge des coûts directs associés au programme et contribue aux frais généraux de la CCAF-FCVI. L'entente actuelle avec le MAECD est entrée en vigueur le 29 août 2012 et fournit le financement du programme totalisant 8 800 000 \$ au cours de la période se terminant le 31 décembre 2017. Le financement total au titre de l'entente non encore constaté comme produit au 31 mars 2015 s'élève à 4 088 019 \$ (2014 – 6 017 467 \$).

Les flux de trésorerie liés au programme sont comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Montants non dépensés, au début de l'exercice	185 609 \$	122 433 \$
Avances du MAECD	1 743 839	2 038 542
	1 929 448	2 160 975
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux frais généraux	1 934 945	1 975 366
Montants (dépensés) non dépensés, à la fin de l'exercice	(5 497) \$	185 609 \$

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

5. Salaires et avantages sociaux

Le montant total des charges salariales et des avantages sociaux pour l'exercice 2015 s'élève à 1 384 394 \$ (2014 – 1 288 720 \$). Ce montant est réparti entre les diverses activités opérationnelles en fonction de l'utilisation des ressources, selon l'estimation de la direction.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Audit de performance – programmes et services	314 096 \$	294 823 \$
Audit de performance – formation	3 082	2 580
Surveillance – programmes et services	120 069	103 436
Programme international	572 352	547 096
Gestion d'entreprise	248 108	210 493
Services de soutien et autres	126 687	130 292
	<u>1 384 394 \$</u>	<u>1 288 720 \$</u>

Pour l'exercice 2015, la CCAF-FCVI a modifié son assiette de répartition. Cela dit, dans certains cas, les chiffres correspondants de 2014 ont été ajustés en fonction de cette nouvelle assiette.

6. Obligations contractuelles

Le contrat de location pour les bureaux de la CCAF-FCVI vient à échéance le 28 février 2016 et l'engagement financier pour 2016 s'élève à 83 662 \$.

De plus, dans le cadre de son Programme international, la CCAF-FCVI a des loyers et des charges locatives à payer. Elle loue différents appartements sur une base mensuelle, et un de ses baux vient à échéance le 31 mai 2015, après quoi la location de l'appartement en question se fera au mois. Après la fin de l'exercice 2015, la CCAF-FCVI a négocié cinq baux pour la période du 1er septembre 2015 au 31 mai 2016. L'engagement financier concernant ces baux d'habitation s'élève à 58 100 \$ pour l'exercice 2016, et à 16 600 \$ pour l'exercice 2017.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

7. Apports en nature

À compter de l'exercice 2015, la méthode comptable de la CCAF-FCVI a été modifiée en ce qui concerne la comptabilisation de certains apports en nature concernant des services reçus. Tel que permis par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, cette comptabilisation porte sur les apports en nature liés à des services qui, dans l'exercice normal des activités de l'organisation, devraient être achetés et pour lesquels la juste valeur et l'étendue peuvent être déterminées de façon raisonnable. La CCAF-FCVI a adopté cette nouvelle méthode comptable dans le but de mieux présenter l'envergure des résultats découlant de ses opérations, et d'optimiser sa transparence. Ce changement est mis en œuvre de façon rétroactive, et les chiffres correspondants de 2014 qui figurent dans les présents états financiers ont été ajustés pour en tenir compte.

Les apports en nature liés aux services et comptabilisés dans les présents états financiers s'élèvent à 170 466 \$ (2014 – 170 466 \$) et sont inclus dans les produits au compte « Cotisations et contributions de membres » et dans les charges au compte « Audit de performance – programmes et services », ce qui n'a aucune incidence nette sur les résultats de la CCAF-FCVI.

8. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque

La CCAF-FCVI est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de la CCAF-FCVI au 31 mars 2015.

Dans le cadre de ses activités, la CCAF-FCVI ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé aux fins de négociations ou de transactions commerciales.

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses comptes fournisseurs et ses charges à payer.

Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses créances, et les fonds à recevoir pour son Programme international comme nous l'indiquons à la note 4 afférente aux présents états financiers. Bien que considéré comme non significatif, ce risque de crédit existe également en ce qui concerne les soldes de trésorerie de la CCAF-FCVI. Les soldes de trésorerie sont indiqués à la note 1.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

8. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque (suite)

Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du cours du change, à l'évolution des taux d'intérêt ou encore aux variations des prix ou des cours sur les marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'exposition de la CCAF-FCVI se situe notamment au niveau du risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Par risque de change, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation des cours du change sur les marchés. Les instruments financiers de la CCAF-FCVI sont en dollars canadiens. Par conséquent, la CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de change. Cependant, la CCAF-FCVI engage des dépenses en devises étrangères dans le cadre de ses activités internationales et de ce fait elle est exposée aux variations des cours des devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La CCAF-FCVI est exposée au risque de taux d'intérêt par des instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Comme elle ne détient aucun instrument financier à taux fixe, elle n'est pas assujettie à un risque de juste valeur. Par contre, elle détient des instruments financiers à taux variables, soit l'encaisse, comme nous l'indiquons à la note 1 afférente aux présents états financiers; la CCAF-FCVI est donc exposée à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Par risque de prix autre, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que les celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou encore par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de prix autre.

Évolution des risques

Par rapport à l'exercice financier terminé le 31 mars 2014, il n'y a eu aucun changement important dans les risques et concentrations auxquels est exposée la CCAF-FCVI.
